

**MESURE DES COPIES D'ŒUVRES
PROTÉGÉES AUPRÈS DES
ORGANISATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES
ET DES PARTICULIERS**

Etude prévue à l'article 26 de l'AR du 30.10.1997

- Volume I : Analyse et Synthèse -





SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	1
1. CONTEXTE.....	2
2. OBJECTIFS DE L'ETUDE	2
3. ETUDE EN DEUX VOLETS	2
I. MÉTHODOLOGIE	3
1. ORGANISATIONS.....	4
1.1. Univers	4
1.2. Echantillon	4
1.3. Technique d'interview.....	5
1.4. Pondération et extrapolation.....	6
2. PARTICULIERS - MÉTHODE	7
2.1. Univers	7
2.2. Terrain	7
2.3. Résultats	7
3. DÉFINITION DES ŒUVRES PROTÉGÉES	8
II. RÉSULTATS.....	9
1. NOMBRE D'APPAREILS (copieurs + télécopieurs).....	10
2. VOLUME DE COPIES	12
3. VOLUME TOTALDE COPIES D'ŒUVRES PROTEGEES	14
4. VOLUME D'ŒUVRES PROTEGEES PAR TYPE.....	16
4.1. Par type de support.....	16
4.2. Par type d'œuvre	17
4.3. Pénétration par type d'œuvre auprès des particuliers	19
5. BUDGET	20
TABLEAU DE SYNTHÈSE	22



CONTEXTE ET OBJECTIFS



1. CONTEXTE

Cette étude sur la mesure des copies d'œuvres protégées auprès des Organisations publiques et privées et auprès des Particuliers est menée dans le cadre des Lois sur les droits d'auteur du 30.06.94, du 03.04.95, du 31.08.98 et de l'Arrêté Royal du 15.10.97 – Article 26.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de l'étude consistent à estimer, de manière neutre et objective :

1. le nombre d'appareils utilisés et leur répartition par secteur d'activités
2. le volume des copies réalisées au moyen de ces appareils et la répartition de ce volume par secteur d'activités
3. le volume de copies d'œuvres protégées fixées sur un support graphique ou analogue réalisées au moyen de ces appareils et la répartition par secteur d'activités
4. la répartition du volume des copies d'œuvres protégées selon les différentes catégories d'œuvres protégées fixées sur un support graphique ou analogue
5. le budget affecté par les débiteurs à la reproduction dans un but privé ou didactique d'œuvres fixées sur un support graphique ou analogue et le budget affecté par les débiteurs à la rémunération pour reprographie

3. ETUDE EN DEUX VOLETS

L'étude est composée de deux volets :

- une étude de marché auprès de 1400 organisations publiques et privées
- et une étude de marché auprès de 6000 particuliers



I. MÉTHODOLOGIE

Une description méthodologique complète est reprise
dans le Volume II – Rapport technique



1. ORGANISATIONS

1.1. Univers

L'univers est constitué des « débiteurs », soit :

1. les établissements d'enseignement
2. les établissements de prêts publics reconnus par les Communautés
3. les pouvoirs publics
4. les autres débiteurs (entreprises privées et Copy centers).

1.2. Echantillon

- ♦ L'échantillon a été établi de manière disproportionnelle : certains sous-secteurs ont été sur-représentés pour tenir compte de leur consommation supérieure en copies d'œuvres protégées (par exemple les établissements de prêts publics).
- ♦ Des quotas ont été fixés selon les stratifications suivantes :
 - Enseignement : NL/FR + Fondamental/Secondaire/Supérieur non Universitaire/Universitaire
 - Etablissements de prêts publics : Provinces et Arrondissements
 - Public : Fédéral/Régional-Provincial/Communal/Européen-International
 - Autres débiteurs : Entreprises : Régions + Taille (<50 et >50) + Secteur
Copy centers : Provinces et Arrondissements.

	UNIVERS		ECHANTILLON	
	Nombre de sites	Nombre d'étudiants / travailleurs	Objectif	Réalisé
Enseignement	6 402	2 247 887	450	465
Prêts publics	882	-	100	108
Public* (hors enseignement)	11 438	677 212	300	320
Autres débiteurs	230 037	2 216 012	550	637
TOTAL	248 759	-	1 400	1 530

* Y compris les entreprises publiques autonomes (SNCB, RTBF, VRT, ...)



1.3. Technique d'interview

L'interview a été réalisée en deux temps : screening téléphonique d'une part et interview proprement dite d'autre part (envoi d'un fax ou d'un e-mail et interview téléphonique).

A. SCREENING TÉLÉPHONIQUE

Auprès de la téléphoniste ou auprès du département Ressources humaines

Noms des responsables + données simples

- Imprimerie ou service de reproduction dans l'entreprise ? Nom du responsable
- Grosse photocopieuse ? Nom de l'opérateur ?
- Centre de documentation ? Nom du responsable ?
- Revue de presse ? Nom du responsable ?
- Nom du responsable de la gestion/de l'achat du matériel de reproduction ?
- Combien de personnes occupées

B. ENVOI (FAX – E-MAIL) + INTERVIEW TÉLÉPHONIQUE

Auprès :

- du responsable du service de reproduction/imprimerie (ou de l'opérateur de la grosse photocopieuse)
- du responsable du centre de documentation
- du responsable revue de presse
- Pour le budget : du responsable gestion/achat du matériel de reproduction (budget)

De 1 à 4 interviews ont donc été réalisées auprès de chaque organisation



1.4. Pondération et extrapolation

La pondération et l'extrapolation des données ont été réalisées en trois étapes :

- redressement des échantillons
- extrapolation
- consolidation

A. Redressement des échantillons

- ♦ But : Assurer la représentativité des échantillons
- ♦ Méthode : Mise en ligne avec les statistiques officielles
Par exemple : répartition du nombre d'élèves par province, répartition des établissements de prêts publics par région
- ♦ Chaque sous-groupe est redressé individuellement

B. Extrapolation

- ♦ But : Extrapoler les données des échantillons vers les univers de référence
- ♦ Méthode : – soit au niveau du nombre d'individus générateurs de copies
– soit au niveau du nombre d'établissements (établissements de prêts publics et autres débiteurs)

C. Consolidation

- ♦ But premier : Tenir compte des différences d'un univers à l'autre
Par exemple : déclarations annuelles ou déclarations mensuelles du nombre de copies
- ♦ But second : Affiner les données
Par exemple : données manquantes sur les copies d'œuvres protégées
- ♦ Méthode : Modélisation et consolidation des données



2. PARTICULIERS - METHODE

2.1. Univers

- ♦ Population totale 15 ans et + - 8.456.000 personnes
- ♦ Toutes catégories: employés – ouvriers – indépendants et professions libérales – étudiants – ménagères – chômeurs – pensionnés...
- ♦ Actifs et non-actifs

2.2. Terrain

- ♦ 6113 interviews en face à face
- ♦ Etude multi-clients INRA (étude continue – multi-sujets)
- ♦ Représentatif par région, sexe, âge, classe sociale, habitat
- ♦ 3 vagues: 9-22 octobre / 13-26 novembre / 4-17 décembre 2002

2.3. Résultats

- ♦ Données générales par période (6 périodes) – saisonnalité des copies
- ♦ Cumul des 3 vagues - total et par démographiques
- ♦ Extrapolation sur la population belge – 8.456.000 15 ans et plus
- ♦ Extrapolation du nombre de copies – sur l'année
- ♦ Extrapolation du nombre de copies d'œuvres protégées



3. DÉFINITION DES ŒUVRES PROTÉGÉES

Définition de la "liste A" (œuvres protégées) telle qu'utilisée dans les interviews

A PRENDRE EN CONSIDERATION

1. Journaux
2. Magazines ... y compris les magazines techniques, scientifiques, médicaux
3. Livres, y compris livres scolaires, annuaires, guides, plans, encyclopédies, manuels, cartes géographiques
4. Partitions musicales
5. Autre matériel imprimé : Transcriptions de discours et de cours, cartes postales, cartes de vœux, cartes à jouer, almanachs, agendas, fiches de cuisine et recettes, fiches de bricolage, pochettes de disques et de CD, brochures touristiques et commerciales, programmes et affiches de concerts, festivals et expositions, illustrations de sculptures, de peintures, photos, dessins, ...

NE PAS PRENDRE EN CONSIDERATION

- Les actes officiels de l'autorité : lois, décrets, arrêtés royaux ou ministériels, les circulaires, documents parlementaires, directives, recommandations, le livre vert de la Commission Européenne, actes notariés ...
- Extraits bancaires
- Notes internes et administratives
- Factures
- Correspondance
- Notes des réunions
- Procès-verbaux
- Documents émanant de réunions d'organisations ou d'entreprises adressés à leurs membres
- Statistiques
- Rapports annuels et rapports d'activité



II. RÉSULTATS



1. NOMBRE D'APPAREILS (COPIEURS + TELECOPIEURS)

Question 1 de l'AR

NOMBRE D'APPAREILS UTILISÉS ET RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le nombre d'appareils a été estimé cible par cible, compte tenu de la spécificité de chacune d'entre elles. L'unité statistique, sur laquelle est basé l'exercice, est "l'établissement", c'est le nombre d'appareils enregistrés par établissement qui nous a servi de donnée de base. Le nombre total résulte donc de la somme de ces nombres, il s'établit à 588.500 appareils. Il ne faut pas voir dans ce nombre une sorte de "chiffre magique", puisque à toute méthode de recherche est attachée une certaine erreur, due à la méthodologie utilisée. Etant en mesure d'évaluer la marge qui résulte de la procédure suivie, nous pouvons estimer que le nombre réel d'appareils se situe entre 541.300 et 635.700, avec une probabilité de 95%.

Les autres débiteurs possèdent la plus grande proportion des machines avec 74% du total. Les établissements du secteur public autres que l'enseignement possèdent 23% des appareils. L'enseignement ne représente que 3% de ces appareils et les établissements de prêts publics seulement 0.3%.

Le tableau indique, secteur par secteur, la marge dans laquelle se situe le nombre réel d'appareils. Il s'agit, par exemple, pour le secteur public de 119.000 à 150.300 appareils, avec un chiffre moyen de 134.700 appareils.

Ces différentes estimations nous permettent de calculer le nombre moyen d'appareils par établissement dans chaque secteur. Ce chiffre n'a pas de signification intrinsèque, ce n'est qu'une indication statistique permettant de faire des comparaisons. Ce nombre est de 2,37 pour l'ensemble des établissements.

(Voir page suivante)



Question 1 de l'AR

NOMBRE D'APPAREILS UTILISÉS ET RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

GRAPHIQUE 1

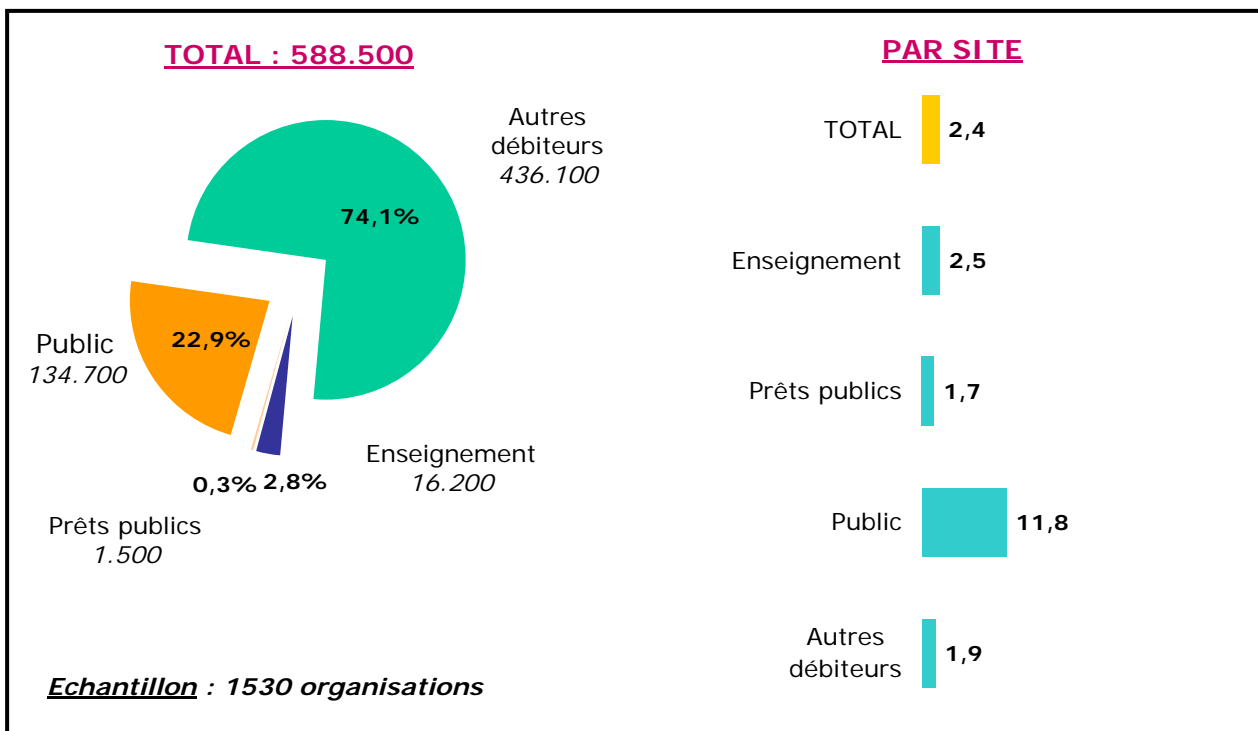


TABLEAU 1

	NOMBRE DE SITES	NOMBRE D'APPAREILS			
		000	Marge statistique ** Minimum	Maximum Par site	
Enseignement	6 402	16.2	14.8	17.6	2.5
Prêts publics	882	1.5	1.4	1.7	1.7
Public* (hors enseignement)	11 438	134.7	119.0	150.3	11.8
Autres débiteurs	230 037	436.1	405.6	466.6	1.9
TOTAL	248 759	588.5	541.3	635.7	2.4

* Y compris les entreprises publiques autonomes (SNCB, RTBF, VRT, ...)

** Marge statistique = marge résultats de la procédure d'échantillonnage et de la modélisation



2. VOLUME DE COPIES

Question 2 de l'AR

VOLUME DES COPIES RÉALISÉES AU MOYEN DE CES APPAREILS ET RÉPARTITION DE CE VOLUME PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Comme pour le nombre d'appareils, le nombre de copies a été estimé cible par cible, compte tenu de la spécificité de chacune d'entre elles. L'unité statistique, sur laquelle est basé l'exercice est toujours "l'établissement", c'est la déclaration du nombre copies réalisées par établissement et par an sur tous les appareils présents dans l'établissement, qui nous a servi de donnée de base. Ce nombre de copies a été rapporté au nombre de "consommateurs destructeurs" présents dans l'établissement pour effectuer l'extrapolation à l'univers sectoriel.

Notre estimation du nombre annuel de copies effectuées dans les organisations est de 21.064,6 millions. C'est le résultat livré par la partie "organisations" des études. A cela il faut ajouter les copies effectuées par les particuliers, en ayant pris la précaution d'exclure du nombre brut enregistré le volume de copies effectuées dans les organisations couvertes dans le volet "organisations" des études. Ce volume est estimé à 1.075 millions de copies. Cela nous amène à un volume annuel total de copies de 22.139,6 millions. Ce nombre se répartit entre les différents secteurs. Les organisations représentent 95.1%. La plus grande partie, soit 8.412,8 millions de copies, est faite dans le secteur public, soit 38% du total. Les autres débiteurs représentent 48.5% du total, les établissements de l'enseignement font 8.4% du volume total et les établissements de prêts publics seulement 0.3% de celui-ci.

Comme pour le nombre d'appareils, nous sommes en mesure d'évaluer la marge d'erreur qui résulte de la procédure suivie. La partie "organisations" et la partie "particuliers" ont été réalisées à l'aide de méthodologies différentes, il faut donc effectuer des estimations de marges d'une manière différente. Nous avons indiqué les seules marges résultant des méthodes d'échantillonnage et de la modélisation pour la partie "organisations". Nous tenons cependant à mettre en garde le lecteur, sur la différence de "qualité de l'information" dans ces deux parties : d'une part, dans la partie "particuliers", il s'agit d'une déclaration des personnes interrogées, d'autre part, dans la partie "organisations", il s'agit d'un volume qui a souvent fait l'objet de plusieurs recoupements avec des interlocuteurs multiples au sein des établissements (voir la description méthodologique).

Nous pouvons estimer que le nombre réel copies effectuées dans les organisations se situe entre 19.168,8 et 22.960,4 millions, avec une probabilité de 95%. Les fourchettes de marges pour les différents secteurs sont indiquées dans le tableau ci-après. La marge d'erreur d'échantillonnage permet de situer le nombre de copies effectuées par les particuliers, en dehors des organisations reprises dans la partie "organisations", entre 1.062,1 et 1.087,9 millions de copies.



Question 2 de l'AR

VOLUME DES COPIES RÉALISÉES AU MOYEN DE CES APPAREILS ET RÉPARTITION DE CE VOLUME PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

GRAPHIQUE 2

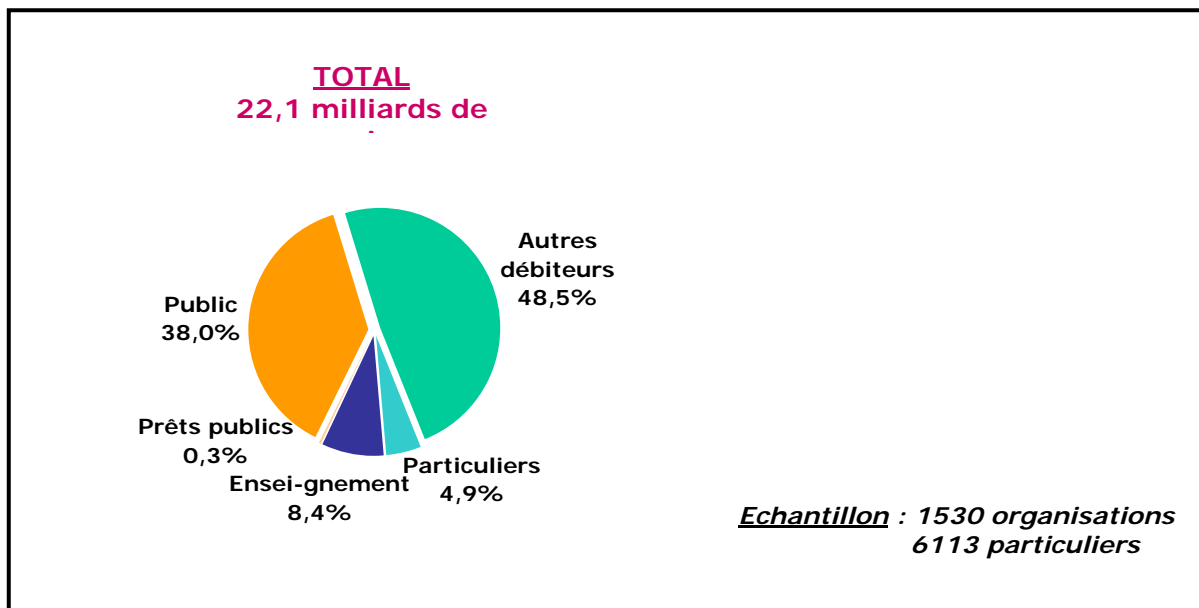


TABLEAU 2

	VOLUME TOTAL DE COPIES					
	Millions	Marge statistique **		Par secteur %	Marge statistique **	
		Minimum	Maximum		Minimum	Maximum
Enseignement	1.848,7	1.682,3	2.015,1	8,4%	7,6%	9,1%
Prêts publics	55,9	50,3	61,5	0,3%	0,2%	0,3%
Public* (hors enseignement)	8.412,8	7.403,3	9.170,0	38,0%	33,4%	41,4%
Autres débiteurs	10 747,2	9.993,1	11.511,3	48,5%	45,0%	52,0%
Total Organisations	21.064,6	19.168,8	22.960,4	13,5%	11,2%	16,2%
Particuliers	1.075,0	1.062,1	1.087,9	4,9%	4,4%	5,4%
TOTAL	22.139,6	20.257,7	24.021,5	100,0%		

* Y compris les entreprises publiques autonomes (SNCB, RTBF, VRT, ...)

** Marge statistique = marge résultats de la procédure d'échantillonnage et de la modélisation



3. VOLUME TOTAL DE COPIES D'ŒUVRES PROTÉGÉES

Question 3 de l'AR

VOLUME DE COPIES D'ŒUVRES PROTÉGÉES FIXÉES SUR UN SUPPORT GRAPHIQUE OU ANALOGUE RÉALISÉES AU MOYEN DE CES APPAREILS ET RÉPARTITION DE CE VOLUME PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Comme pour le nombre de copies, le nombre de copies protégées a été estimé cible par cible, compte tenu de la spécificité de chacune d'entre elles. L'estimation est basée sur la déclaration du nombre de copies réalisées par établissement et par an sur tous les appareils présents dans l'établissement.

Notre estimation du nombre annuel de copies protégées effectuées dans les organisations est de 1.521,8 millions. C'est le résultat livré par la partie "organisations" des études. A cela il faut ajouter les copies effectuées par les particuliers, en ayant pris la précaution d'exclure du nombre brut enregistré le volume de copies effectuées dans les organisations couvertes dans le volet "organisations" des études. Ce volume est estimé à 186 millions de copies. Cela nous amène à un volume annuel total de copies protégées de 1.707,8 millions. Entre les différents secteurs, ce nombre se répartit comme indiqué. Les organisations représentent donc 89.1%. La plus grande partie, soit 455,2 millions de copies, est faite dans l'enseignement, soit 26.6% du total. Les autres débiteurs représentent 40.3%, les établissements publics font 21% du volume total et les établissements de prêts publics seulement 1.1% de celui-ci.

Comme précédemment, nous sommes en mesure d'évaluer la marge d'erreur qui résulte de la procédure suivie, c'est ce qui est indiqué dans le tableau. Nous pouvons estimer que le nombre réel de copies protégées effectuées dans les organisations se situe entre 1.348,8 et 1.658,8 millions, avec une probabilité de 95%. Les fourchettes de marges pour les différents secteurs sont aussi indiquées dans le tableau ci-après. La marge d'erreur d'échantillonnage permet de situer le nombre de copies effectuées par les particuliers, en dehors des organisations reprises dans la partie "organisations", entre 184,7 et 187,3 millions de copies, moyennant les remarques formulées plus haut.

Le pourcentage de copies protégées par rapport au volume total de copies est de 7.7%, il est de 17.3% pour les particuliers et de 7.2% pour les organisations. La proportion la plus forte est obtenue dans les établissements de prêts publics avec 34.9%, puis dans l'enseignement avec 24.6%.

(Voir page suivante)



Question 3 de l'AR

VOLUME DE COPIES D'ŒUVRES PROTÉGÉES FIXÉES SUR UN SUPPORT GRAPHIQUE OU ANALOGUE RÉALISÉES AU MOYEN DE CES APPAREILS ET RÉPARTITION DE CE VOLUME PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

GRAPHIQUE 3

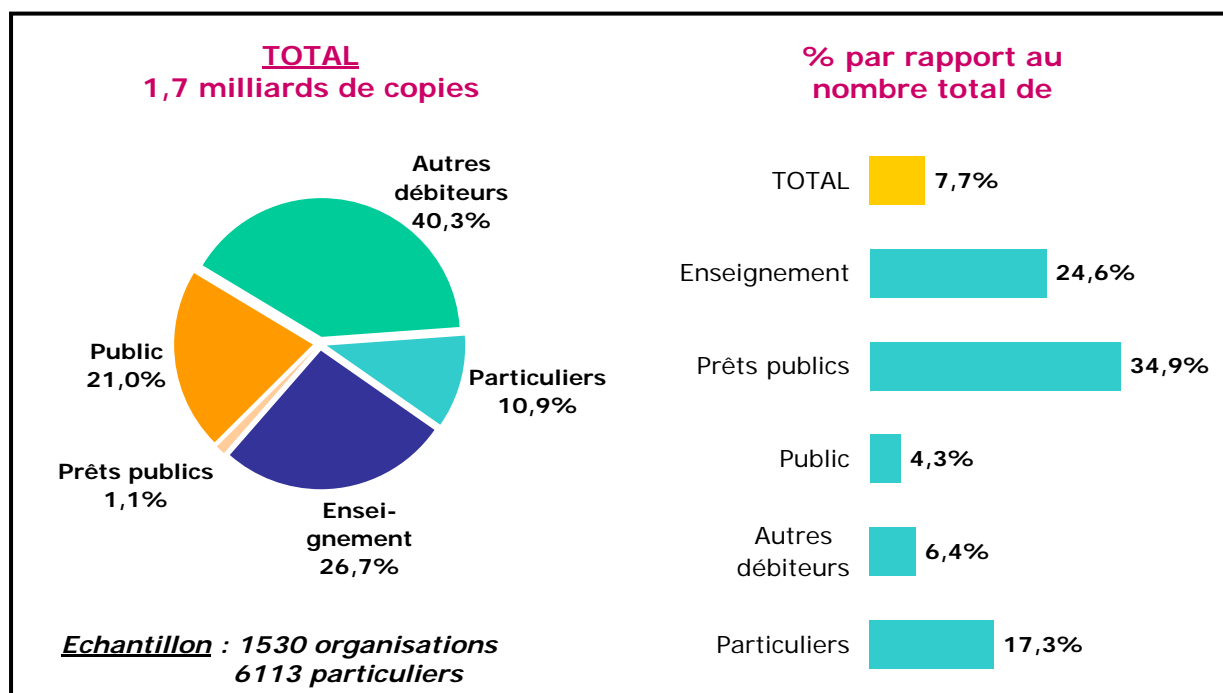


TABLEAU 3

TOTAL	TOTAL COPIES		COPIES D'ŒUVRES PROTÉGÉES				
	Millions	Millions	Marge statistique **		% Total copies	Marge statistique **	
			Minimum	Maximum		Minimum	Maximum
Enseignement	1.848,7	455,2	415,6	494,7	24,6%	22,2%	27,1%
Prêts publics	55,9	19,5	17,6	21,5	34,9%	31,5%	38,5%
Public* (hors enseignement)	8.412,8	358,2	316,5	399,9	4,3%	3,8%	4,7%
Autres débiteurs	10.747,2	688,9	635,0	742,8	6,4%	5,9%	6,9%
Total Organisations	21.064,6	1.521,8	1.348,8	1.658,8	7,2%	6,5%	7,9%
Particuliers	1.075,0	186,0	184,7	187,3	17,3%	17,2%	17,4%
TOTAL	22.139,6	1.707,8	1.533,5	1.846,1	7,7%	6,9%	8,5%

* Y compris les entreprises publiques autonomes (SNCF, RTBF, VRT, ...)

** Marge statistique = marge résultats de la procédure d'échantillonnage et de la modélisation



4. VOLUME D'ŒUVRES PROTÉGÉES PAR TYPE

Question 4 de l'AR

RÉPARTITION DU VOLUME D'ŒUVRES PROTÉGÉES SELON LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ŒUVRES PROTÉGÉES FIXÉES SUR UN SUPPORT GRAPHIQUE OU ANALOGUE

4.1. Par type de support

Le volume des oeuvres protégées peut être réparti par type de support, cette répartition est faite sur la base d'estimations fournies par les organisations. Elle est exprimée en pourcentage par rapport au volume total de photocopies protégées, avec une fourchette de marge tenant compte de l'erreur d'estimation propre à ces pourcentages. Celles-ci doivent être appliquées aux estimations de volumes repris dans les tableaux. Prenons un exemple, le nombre de copies protégées effectuées dans le secteur de l'enseignement se situe entre 415,6 et 494,7 millions. Les pourcentages de ces copies effectuées à partir d'un support "livre » se situe entre 30 et 36%, ce qui signifie que le nombre de copies protégées effectuées dans l'enseignement à partir de "livres" se situe entre 124,7 millions (415,6 x 30%) et 178,1 millions (494,7 x 36%). Il y va de même pour tous les autres volumes que l'on voudrait estimer.

TABLEAU 4

%	TOTAL	Enseignement	Prêts publics	Public	Autres débiteurs	
					Privé	Copy centers
Livres	33,0	53,1	50,1	21,2	19,1	39,2
	30,0	48,6	45,1	18,7	18,0	35,3
	36,0	57,7	55,1	23,7	20,3	43,1
Magazines et périodiques	27,0	24,0	24,0	20,9	40,5	24,7
	24,6	21,8	21,6	18,4	38,1	22,2
	29,3	26,2	26,4	23,3	43,0	27,2
Journaux	28,7	13,0	18,9	46,7	33,5	16,3
	25,9	11,9	17,0	41,3	31,4	14,6
	31,4	14,2	20,8	52,2	35,6	17,9
Partitions	3,0	2,9	1,6	2,4	0,8	6,8
	2,7	2,7	1,4	2,1	0,8	6,1
	3,3	3,2	1,8	2,6	0,9	7,5
Autres	8,4	6,9	5,4	8,8	6,0	13,0
	7,6	7,6	4,8	7,8	5,7	11,7
	9,2	9,2	5,9	9,8	6,4	14,3

Moyennes
Marges

Echantillon : 1530 organisations



4.2. Par type d'œuvre

Les estimations de la répartition du volume d'œuvres protégées ne sont pas le résultat direct des dossiers constitués dans les organisations, elles sont le produit de la modélisation qui faisait partie de notre proposition. La raison en est bien simple à comprendre : aucune organisation ne dispose de statistiques internes ou externes concernant les volumes de copies par type d'œuvres.

Il a été sans doute présomptueux de croire que le problème pouvait être résolu par une prise d'information directe, sauf à mettre un espion à côté de chaque machine. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une approche modélisée, basée sur des réponses simples et intelligibles, qui ne donneraient certes pas l'illusion d'obtenir des "chiffres", mais au contraire pour une solution adaptée à la réalité des organisations.

La question qui concernait le type d'œuvres a donc été posée d'une manière dichotomique (oui/non, fait-on des copies de tel ou tel type d'œuvres ?), ces données ont été intégrées aux autres données recueillies et le modèle d'inférence mathématique a permis de construire une convergence vers une répartition la plus probable.

Ces données sont reprises dans les tableaux, elles nous semblent être la meilleure estimation possible, compte tenu des réalités. Elles sont reprises d'abord en pourcentages, dont les valeurs ne sont qu'indicatrices du niveau moyen. Mais, compte tenu de la grande variabilité des données, nous engageons le lecteur à se reporter plutôt sur le tableau reprenant les marges, qui tiennent compte de cette variabilité. En effet, les estimations de volume, pour certaines catégories dans un secteur particulier, peuvent parfois aller du simple au double ou de rien à un nombre de milliers de copies. Cela tient compte en particulier des réponses que nous savons non conformes à la réalité et que le modèle a transformées, sans tuer l'information de base, en lui donnant une chance d'exister dans l'ordre des probabilités.

Prenons deux exemples pour illustrer notre propos :

- 1- les œuvres musicales dans les établissements des entreprises employant de 50 travailleurs et plus représentent entre 0 et 3,5 millions de copies protégées ; cela peut paraître aberrant, mais le nombre d'établissement ayant déclaré ne pas faire ce type de copie nous force à considérer la probabilité d'avoir zéro comme légitime, tout comme celle d'en avoir 3,5 millions d'être tout aussi légitime si on considère que les établissements ont sous-estimé ce genre de copies dans les déclarations qu'ils nous ont faites.
- 2- les textes journalistiques dans le secteur public, qui se situent entre 74,7 et 126,4 millions, tiennent compte de la grande variabilité de l'existence d'une revue de presse dans ces établissements. Ces chiffres sont le reflet d'une réalité qui montre combien cette source de copies protégées pourrait varier ou se modifier dans l'avenir.

Il ne s'agit donc pas d'une fantaisie de notre part, mais bien d'une analyse approfondie des différentes possibilités qui résultent de la diversité (en termes statistiques, de la distribution) des données enregistrées.



TABLEAU 5

%	TOTAL	Ensei- gnement	Prêts publics	Public	Autres débiteurs	
					Privé	Copy centers
Textes journalistiques	19,0	14,6	19,0	28,6	20,9	11,5
Textes littéraires	11,2	18,8	18,0	10,1	3,6	13,8
Textes éducatifs et scientifiques	19,9	24,6	20,5	19,5	18,7	16,3
Textes à orientation pratique	9,6	10,6	13,2	7,3	9,7	10,8
Œuvres musicales	4,0	6,1	3,1	2,1	0,6	9,5
Photos	12,7	10,6	9,9	13,7	13,8	13,5
Autres artistique	5,2	6,3	8,2	3,1	1,7	11,0
Autres techniques	18,4	8,4	8,1	15,6	31,0	16,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 6

<i>Marges en millions de copies</i>	TOTAL	Ensei- gnement	Prêts publics	Public	Autres débiteurs	
					Privé	Copy centers
Textes journalistiques	312,7 424,3	59,9 73,2	3,3 4,1	74,7 126,4	71,4 91,5	30,9 37,8
Textes littéraires	144,4 249,3	76,5 95,0	3,2 3,9	27,9 44,8	0,0 30,2	36,9 45,5
Textes éducatifs et scientifiques	336,6 428,9	101,0 122,7	3,6 4,4	59,2 81,2	62,6 83,6	43,6 53,6
Textes à orientation pratique	158,5 216,4	43,6 52,4	2,3 2,8	18,4 35,2	31,1 45,1	29,1 35,5
Œuvres musicales	57,8 81,3	25,4 30,7	0,5 0,7	6,8 8,8	0,0 5,0	25,3 31,2
Photos	215,6 285,0	44,1 52,4	1,7 2,1	39,9 58,8	44,7 63,8	36,3 44,4
Autres artistique	64,4 113,9	25,8 32,2	1,4 1,8	7,6 15,2	0,0 15,3	29,6 36,2
Autres techniques	286,2 435,6	34,1 42,5	1,4 1,8	37,7 85,6	111,6 130,5	0,0 45,0
TOTAL (marges)	1348,8 1658,8	415,7 494,7	17,6 21,5	316,5 399,9	366,0 414,0	269,0 328,8
TOTAL (moyenne)	1521,8	455,2	19,5	358,2	390,0	298,9



4.3. Pénétration par type d'œuvre auprès des particuliers

%	PÉNÉTRATION PARTICULIERS	
	<i>N=6133</i>	
	SUR TOTAL	Sur ceux qui font des copies d'œuvres protégées
TOTAL OEUVRES PROTÉGÉES	9,6	100
Livres	5,8	60
Magazines et périodiques	3,9	41
Journaux	1,5	16
Partitions	0,7	8
Éducatif et scientifique	4,4	47
Œuvres musicales	2,8	29
Autres textes	2,2	23
Littéraire	1,4	15
Journalistique	1,2	12
Autres - visuels	0,8	9
Photos	0,8	8



5. BUDGET

Question 5 de l'AR

BUDGET AFFECTÉ PAR LES DÉBITEURS À LA REPRODUCTION DANS UN BUT PRIVÉ OU DIDACTIQUE D'ŒUVRES FIXÉES SUR UN SUPPORT GRAPHIQUE OU ANALOGUE ET BUDGET AFFECTÉ PAR LES DÉBITEURS À LA RÉMUNÉRATION POUR REPROGRAPHIE

Le budget consacré par les débiteurs à la reproduction est estimé à 690,5 millions d'Euros. Ce chiffre résulte des déclarations enregistrées, il ne permet pas de rentrer dans le détail de la manière dont ce montant a été calculé, c'est-à-dire les coûts qui ont été affectés à ce budget pour en déterminer le montant. Il en résulte que ce montant est une valeur indicative, qui permet de faire des comparaisons, mais il ne doit en aucune façon donner l'impression qu'il résulte d'une comptabilité analytique établie sur la même base dans tous les établissements. Compte tenu de l'erreur due à la méthodologie, le budget réel se situe entre 634,2 et 746,9 millions d'Euros, à 95% de probabilité. Le secteur public représente 39.8% du total. Le secteur privé (sans copy centers) représente 50.2% du total. L'enseignement représente 9.5% et les établissements de prêts publics 0.4%. Compte tenu du nombre de copies effectuées on peut calculer le prix par copie, il est en moyenne de 0,042 Euros. Il varie entre 0.036 Euros dans l'enseignement à 0.045 Euros dans le secteur privé.

Le budget consacré par les débiteurs à la reproduction de copies protégées peut être estimé par la même méthode, il est évalué à 49,7 millions d'Euros. Compte tenu de l'erreur due à la méthodologie, le budget réel se situe entre 46,1 et 52,1 millions d'Euros, à 95% de probabilité. Le secteur public représente 29.7% du total. Le secteur privé représente 35.2% du total. L'enseignement représente 33.4% et les établissements de prêts publics 1.8%.



Question 5 de l'AR

BUDGET AFFECTÉ PAR LES DÉBITEURS À LA REPRODUCTION DANS UN BUT PRIVÉ OU DIDACTIQUE D'ŒUVRES FIXÉES SUR UN SUPPORT GRAPHIQUE OU ANALOGUE ET BUDGET AFFECTÉ PAR LES DÉBITEURS À LA RÉMUNÉRATION POUR REPROGRAPHIE

GRAPHIQUE 11

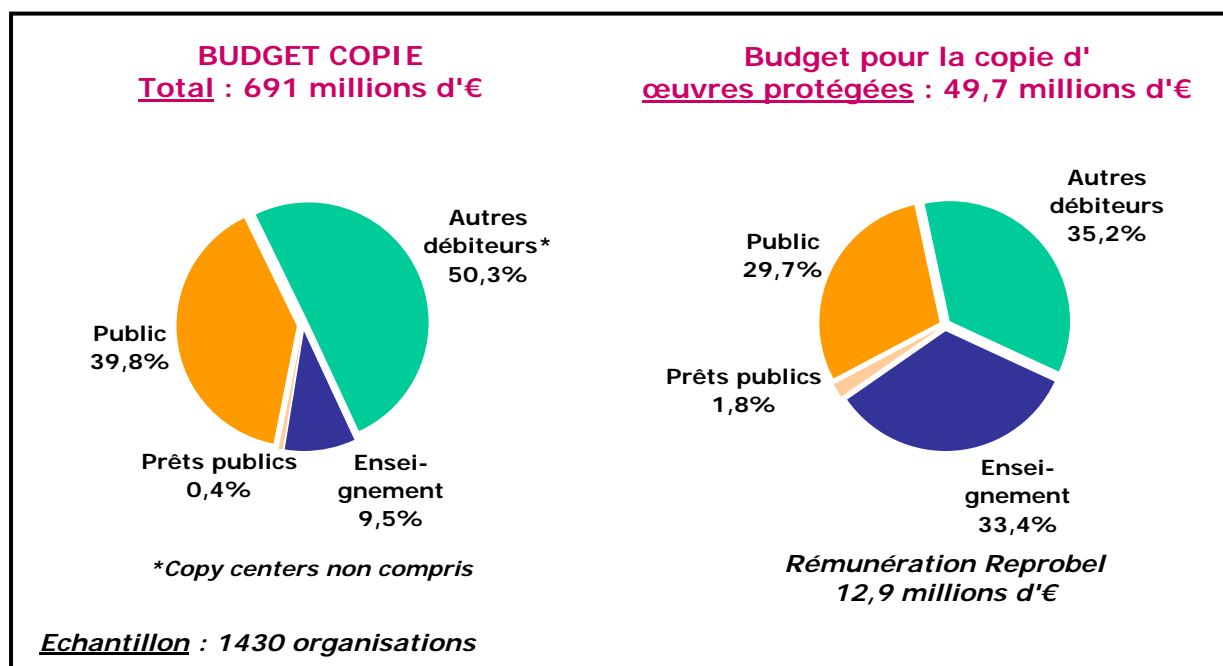


TABLEAU 7

	TOTAL			Prix par copie (en €)	COPIES D'ŒUVRES PROTÉGÉES		
	000 €	Marge statistique **			000 €	Marge statistique **	
		Minimum	Maximum		Minimum	Maximum	
Enseignement	65.854	60.480	71.228	0,036	16.614	15.259	17.970
Prêts publics	2.523	2.317	2.729	0,045	879	808	951
Public* (hors enseignement)	275.064	252.619	297.509	0,041	14.748	13.544	15.951
Autres débiteurs	347.101	318.778	375.425	0,045	17.486	16.059	18.913
TOTAL ORGANISATIONS	690.542	634.194	746.890	0,042	49.727	46.110	52.066

Echantillon : 1530 organisations

Rémunérations REPROBEL		TOTAL
000 Euros		12.924,9
	Forfaitaire	4.780,5
	Proportionnelle	8.096,4
	A l'étranger	48,0

* Y compris les entreprises publiques autonomes (SNCB, RTBF, VRT, ...)

** Marge statistique = marge résultats de la procédure d'échantillonnage et de la modélisation



TABLEAU DE SYNTHÈSE



TABLEAU 8

	Nombre de sites	Nombre d'appareils <i>000</i>	Nombre total de copies <i>Millions</i>	Copies œuvres protégées <i>Millions</i>	Œuvres protégées sur total %	<u>BUDGET</u>	
						Total copies <i>000 €</i>	Œuvres protégées <i>000 €</i>
Enseignement	6.402	16,2	1.848,7	455,2	24,6	65.854	16.614
Prêts publics	882	1,5	55,9	19,5	34,9	2.523	879
Public* (hors enseignement)	11.438	134,7	8.412,8	358,2	4,3	276.064	14.748
Autres débiteurs	230.037	436,1	10 747,2	688,9	15,0	347.101	17.486
Total Organisations	248.759	588,5	21.064,6	1.521,8	7,2	690.542	49.727
Particuliers	–	–	1.075,0	186,0	17,3	–	–
TOTAL	–	–	22.139,6	1.707,8	7,7	–	–

**Echantillon : 1530 organisations
6113 particuliers**

Rémunération REPROBEL 12.924,9

000 Euros

* Y compris les entreprises publiques autonomes (SNCB, RTBF, VRT, ...)

** Marge statistique = marge résultats de la procédure d'échantillonnage et de la modélisation